

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du : LUNDI 13 JUIN 2022

Date de la convocation : 31 MAI 2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre d'exprimés : 13

L'an deux mil vingt deux, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Claude Cicutti, Maire.

**Présents** : Claude Cicutti ; Sylvain Panson ; Gertrude Lejeune ; Mireille Cicutti ; Cindy Desroches ; Annabelle Sellier ; Aurélie Gabillon ; Philippe Morlec ; Didier Maurice ; Christophe Béline ; Eloïse Meslet (arrivée 19h30).

**Absents** :Théo Valibus ;

**Absents excusés** :Anne-Laure Gautron (pouvoir à Philippe Morlec); Marie Dufour (pouvoir à Annabelle Sellier)

*Début de séance : 19h10*

Signature du registre des présents

Désignation du secrétaire de séance : *Monsieur PASNON Sylvain*

Enregistrement vocal de la séance.

## **1- Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la séance du 10 mai 2022. Aucune remarque n'est formulée, le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu à l'unanimité des présents.

## **2-D2022-017 TARIFS PÉRISCOLAIRES**

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Cicutti, adjointe aux affaires scolaires qui explique aux conseillers municipaux que la société RESTORIA ayant augmenté les tarifs à hauteur de 8%, il convient d'étudier les tarifs des services périscolaires.

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 les repas seront facturés :**

	TARIFS 2020-2021	TARIFS 2021-2022	TARIFS 2022-2023
<b>MATERNELLE/PRIMAIRE</b>	2,65 €	2,95 €	<b>3,18 €</b>
<b>ADULTE</b>	3,65 €	4,70 €	<b>5,08 €</b>
<b>PERSONNEL COMMUNAL</b>	3,65 €	4,05 €	<b>4,37 €</b>

**Les tarifs de la garderie :**

	TARIFS 2020-2021	TARIFS 2021-2022	TARIFS 2022-2023
<b>DEMI-HEURE</b>	0,45	<b>0,45</b>	<b>0,45</b>

Le conseil municipal ne souhaite pas augmenter les tarifs de la garderie, afin de ne pas pénaliser les parents qui subissent déjà l'augmentation de la cantine.

Il est proposé au Conseil municipal **de mettre en place les tarifs** dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour la restauration scolaire.

## **3-D2022-018- CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE « ÉCOQUARTIER3**

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal de la situation du projet « Écoquartier ».  
Après plusieurs études financières, le projet n'est pas réalisable sous cette forme. Aucun mouvement comptable n'ayant lieu, il est proposé la clôture budgétaire et comptable de ce budget annexe lotissement, et de procéder à l'intégration du résultat sur le budget de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide:

- d'intégrer les résultats au budget de la commune
- de clôturer le budget annexe
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

## **-DIVERS**

### **Élections**

Permanences pour le 2<sup>nd</sup> tour des élections législatives du 19 juin 2022.

### **Date à retenir :**

- 17 juin : conseil d'école
- 25 juin : fête de fin d'année des écoles Montreuil-Neuillé, parc du château
- 26 juin : concert Mélomania- Église de Montreuil-en-Touraine
- 5 juillet : soirée pizza

### **La petite épicerie :**

Point sur la situation au niveau de la CCVA :

Sujet retiré de l'ordre du jour du bureau communautaire du 5 mai, suite à la réponse tardive du porteur de projet. La CCVA a répondu que le projet ne serait pas porté, suite à la demande faite par la commune de Montreuil-en-Touraine.

Monsieur Le Maire a demandé à ce que le projet soit de nouveau dans l'ordre du jour lors du bureau communautaire qui suivi. Monsieur Boutard s'engage à reformuler la réponse, en expliquant comment et sous quelles conditions le projet peut être porté. Les devis et subventions seront donc demandés. Si les subventions atteignent les 80%, le projet sera portable.

### **Stade :**

L'utilisation du stade et des locaux sont à l'étude. En effet, il s'agit de mettre à disposition ce lieu actuellement inoccupé mais entretenu. Pas de retour pour le moment de la fédération de Rugby.

### **Brèves :**

Une lettre d'information sera distribuée avant le début des grandes vacances. Les Brèves, sous le format habituel, paraîtront après la rentrée scolaire.

### **Horaires d'été :**

La mairie prend ses horaires d'été à compter du 16 juillet jusqu'au 27 août inclus.

### **Les horaires d'ouvertures sont les suivants :**

Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 17h30

Mercredi : 09H00 à 11H45

Vendredi et samedi : fermé

Un accueil sur rendez vous est possible, en dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence.

La séance est levée à 20h40

Claude CICUTTI, Le Maire	Sylvain PASNON, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Gertrude LEJEUNE, 2 <sup>e</sup> adjointe
Mireille CICUTTI, 3 <sup>e</sup> adjointe	Cindy DESROCHES, 4 <sup>e</sup> adjointe	Christophe BELINE
Marie DUFOUR (pouvoir à A;Sellier)	Aurélie GABILLON	Anne-Laure GAUTRON (pouvoir à P.Morlec)
Didier MAURICE	Éloïse MESLET arrivée à 19h30	Philippe MORLEC
Annabelle SELIER	Théo VALIBUS	